



Indemnisation de l'état suite à un redressement

Par **GENOUX aNDRE**, le **28/11/2018** à **11:23**

J'ai reçu un courrier des Impôts m'indiquant un redressement de plus de 10000€.
Vous imaginez le stress, les tracas occasionnés.
or il s'avère qu'ils se sont trompés dans leur calcul.
Puis-je prétendre à une indemnisation.

crdt